

Montréal, le 14 décembre 2005

**Par courriel**

Me Carolina Rinfret  
Affaires juridiques – Hydro-Québec TransÉnergie  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande du Transporteur relative au projet visant le raccordement  
des centrales des Rapides-des-Cœurs et de la Chute-Allard au réseau  
du Transporteur  
Notre dossier R-3585-2005**

---

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements no. 2 que la Régie adresse à Hydro-Québec dans ses activités de transport (le Transporteur) relativement au dossier mentionné en titre.

Vous nous obligeriez en nous transmettant, de même qu'au GRAME, les réponses à cette demande de renseignements d'ici **16h30, le 11 janvier 2006**.

Par ailleurs, la Régie modifie le calendrier qu'elle fixait dans sa lettre du 2 décembre 2005. Ainsi, elle attendra les observations et commentaires des intéressés au plus tard à **16h30 le 20 janvier 2006**. Le Transporteur pourra répliquer à ces commentaires au plus tard à **16h30 le 27 janvier 2006**.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/  
P.j.

c.c. M. Jean-François Lefebvre - GRAME